

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 11/07/2011

Réception par le Prefet : 11/07/2011

Publication : 13/07/2011



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2011-7-8-1

Séance du vendredi 8 juillet 2011

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS SCOLAIRES (PROGRAMME E252) : INVESTISSEMENTS SCOLAIRES DU PREMIER DEGRE ANNEE 2011 (DEUXIEME LISTE)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2010-4-8-3 du Conseil Général du 7 décembre 2010, relative à la politique des Actions Educatives en 2011,
- VU la délibération n° CG-2010-4-1-7 du Conseil Général du 8 décembre 2010 fixant le budget primitif du Département pour 2011,
- VU l'avis de la Commission de l'Education, de la Jeunesse, des Collèges et Langue et Culture Régionales,
- VU la délibération n°CG-2010-2-5-1 du 25 juin 2010 portant approbation des Contrats de Territoire de Vie du Sundgau, Florival-Vignoble-Plaine du Rhin et Trois Pays,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la deuxième liste du programme 2011 des subventions d'investissements scolaires du premier degré pour un montant de 284 337 €, conformément au tableau figurant en annexe au rapport,
- précise que la dépense correspondante sera prélevée sur le chapitre 204, nature 20414, fonction 21, codes programmes 2592 et 25921 du budget départemental.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté